



Syndicat National des Agents
des Douanes C.G.T.
Sections de Dunkerque-Lille-Picardie

Monsieur le Président,

Suite aux élections professionnelles, qui ont confirmé la 1ère place de notre organisation sur l'échiquier syndical douanier, nous nous retrouvons pour la première fois en formation de comité technique des services déconcentrés. En effet, les nouvelles dispositions des accords de Bercy sur le dialogue social modifient quelque peu le fonctionnement, les prérogatives et les compétences des comités techniques.

Il est donc nécessaire que les travaux de ce premier CTSD débutent par une information de votre part des principaux changements qui prévalent dorénavant. C'est votre responsabilité de le faire afin que cette instance remplisse pleinement sa mission.

Cependant, monsieur le Président, vous nous permettrez d'apporter à cette instance quelques éléments relevant de la lecture que la CGT a faite de ces accords.

Notre organisation a milité depuis toujours pour que les contours de la représentativité soient révisés en profondeur afin que la démocratie soit le socle du dialogue social. Cette dernière passe par le vote des agents qui, par ce geste, légitiment les représentants élus que nous sommes. Un premier pas a été franchi mais il y a encore du chemin à faire et le SNAD CGT va poursuivre son action pour améliorer le texte adopté.

Dans l'attente, nous voulons évoquer la problématique de la représentativité et notamment la question importante de la négociation ainsi que celle concernant les droits et moyens alloués aux élus du personnel afin d'exercer efficacement et pleinement le mandat que leur ont confié les personnels.

Si vous perdez, monsieur le Président, votre droit de vote ainsi que la prépondérance de votre voix, votre rôle n'en est pas pour autant amoindri, bien au contraire.

Vous allez devoir apprendre à nous entendre et surtout à nous écouter. Contrairement à l'attitude de l'administration de rejet systématique des critiques et propositions des représentants du personnel qui prévalait jusqu'à présent, votre mission va consister à rechercher le consensus et faire remonter réellement les revendications et propositions des douaniers.

D'autre part, nous vous demandons de confirmer, monsieur le Président, que le CTSD peut être un lieu de proposition sur l'organisation et les conditions de travail, pouvant aboutir à l'ouverture de négociations. C'est en tout cas ce que semblent dire les textes adoptés.

La circulaire DGAFP, en date du 5 janvier 2012, précise que la question des moyens affectés aux élus du personnel est partie intégrante de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif régissant le dialogue social. Ceci n'est pas secondaire, qu'il s'agisse des moyens matériels ou des droits facilitant l'exercice des mandats. C'est là aussi un fait générateur de l'instauration d'une réelle démocratie.

Vos réponses quant à cette déclaration liminaire seront importantes dans la mesure où elles témoigneront de la volonté ou non de l'administration à réellement changer la donne dans la prise en compte de l'avis et de l'opinion des agents.

Pour conclure, à l'instar de ce qui a été acté au niveau ministériel, nous faisons la demande que soit mis en place un CTSD annuel dédié à la sécurité, la santé au travail et à l'organisation du travail.

Ceci posé, pour l'inter région de Lille nous condamnons la perte de 38 emplois PAE, au titre de l'année 2012. Ces suppressions fragmentées par service ne font que fragiliser davantage le service public douanier, au bord de l'inopérance.

Le personnel douanier qui n'a jamais cautionné cette politique, semble aujourd'hui rejoint par son encadrement. Pour preuve, vous trouverez ci-joint une pétition à l'initiative des agents du bureau d'Amiens.

Depuis 2001 et l'instauration du budget en mode LOLF avec comme corollaires la fixation d'objectifs par service, la fongibilité asymétrique et la justification au premier euro des dépenses publiques votre personnel vit avec la mise en place de la RGPP en juin 2007 une véritable souffrance au travail.

Cette analyse de la CGT est largement reprise dans le rapport annuel des médecins de prévention du Nord pour l'année 2010, document annexé aux documents de travail de ce CTSD.

Votre expérimentation menée sur les risques psycho-sociaux ne saurait vous donner blanc seing quant à la gestion du mal être ressenti et vécu dans vos services, ni même vous dédouaner de vos responsabilités de chef de service.

Quant aux autres thèmes qui seront abordés nous interviendrons en cours de débat

Les Elus CGT